Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213501984-20260323-202603026-DE

COMMUNE DE MOULINS
(Ille et Vilaine)

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 MARS 2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15
Date de la convocation		
16/03/2026		
AFFICHAGE/ PUBLICATION		
(en vertu de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)		
16/03/2026		
Votes		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars, le Conseil Municipal de la Commune de MOULINS régulièrement convoqué le 16 mars 2026 par Madame Anne-Marie MORLIER, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Anne-Marie MORLIER, maire

Étaient présents : Anne-Marie MORLIER, Gaylord SOATTO, Laurence MORICE, Matthias de MAUROY, Stéphane LE CLINCHE, Jérôme GILBERT, Mylène REBUT, Julien TUVACHE, Anthony SERGENT, Annie DEMORTREUX, Aurélie LAQUERRE, Isabelle GRÉGOIRE, Corentin DAUVIER, Simon FORÊT et Marie SANTIAGO

Absent excusé ayant donné procuration :

Excusé :

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Stéphane LE CLINCHE

2026-03-026 Détermination du nombre d'adjoints au maire

VU l'article L2122-2 du code général des collectivités territoriales
Madame le maire propose au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur.
L'effectif légal du conseil municipal de la mairie de Moulins étant de 15 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de 4

Le conseil municipal, par :

- **15 voix POUR,**
- **0 ABSTENTION,**
- **0 voix CONTRE,**

DECIDE de fixer à 3 le nombre d'adjoints au maire,

AUTORISE Madame Anne-Marie MORLIER à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Stéphane LE CLINCHE

La présente délibération est exécutoire
en raison du jour de réception en préfecture.
Le 23 mars 2026
Le Maire, Anne-Marie MORLIER

Mairie de Moulins
35680 Moulins